



Interdiction bancaire et rachat de crédit

Par **youssef45**, le **01/07/2012 à 23:50**

Bonjour,

je viens vers vous car j'ai besoin d'aides

je suis divorcé, j'ai racheté l'appart de mon ex femme(maison)

nous sommes passé chez le notaire, la maison est bien a mon nom, mais la banque a refusé de retirer mon ex femme de crédit car ils ont vu que je ne travaille plus et que je suis en chômage.

alors mon ex femme est toujours responsable de crédit malgré que la maison a mon nom, bien entendu c'est moi qui paye le crédit.

actuellement je suis en interdiction bancaire je n'ai pas le droit d'avoir un chéquier mais j'ai la carte bleue visa sans avoir l'autorisation de découvert.

est ce que vous pouvez me dire qui ce que je peux faire pour que mon ex soit plus responsable.

j'ai pensé de faire un rachat de crédit mais je ne peux pas.

merci

cdt

Par **amajuris**, le **02/07/2012 à 10:29**

bjr,

dans la situation que vous décrivez, vous ne pouvez rien faire car la banque n'a aucune obligation d'enlever votre ex-épouse du crédit que vous avez contracté à deux et ne le fera pas tant que votre situation financière ne s'est pas améliorée.

c'est votre ex qui est dans la situation la plus gênante, car si vous ne payez pas, c'est votre ex qui devra payer pour un bien qui ne lui appartient pas.

c'est votre ex qui aurait du racheter l'appartement de la communauté.
cdt

Par **youssef45**, le **02/07/2012** à **12:50**

bonjour,
pourquoi vous dites que mon ex qui aurait racheter l'appartement
cdt

Par **amajuris**, le **02/07/2012** à **13:17**

bjr,
parce que à vous lire, vous n'avez pas les possibilité financières pour le faire.